

Stratification, mobilité sociale et école

Infos pratiques

- ECTS : 2.0
- Nombre d'heures : 24.0
- Langue(s) d'enseignement : Français
- Niveau d'étude : BAC +4
- Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- Méthodes d'enseignement : En présence
- Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Campus : Campus de Nanterre
- Composante : Sciences sociales et administration
- Code ELP : 4H8MSE11

Présentation

Les trois chapitres de Terminale concernés sont les suivants :

Comment est structurée la société française actuelle ?

- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).
- Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).
- Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de

genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

- Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'école transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant les processus de massification et de démocratisation.
- Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle du capital culturel et des investissements familiaux, socialisation selon le genre, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation. Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?
- Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).
- Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.
- Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.
- À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.
- Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement est l'acquisition des démarches, faits et théories développées sur la stratification des sociétés notamment contemporaines, sur la mobilité sociale et les démarches holistes et individualistes.

Évaluation

- *Première session:*

Travaux intermédiaires en CC (ou pas).

Examen sur table en 2 ou 3 heures (généralement sous la forme d'un plan de dissertation et/ou introduction/conclusion).

- *Deuxième session:*

Contrôle final écrit et/ou oral en 2ème session.

Contact(s)

> **Juliette Fleury-molho**

Responsable pédagogique

sfleury@parisnanterre.fr